

DEMANDE DE VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER 2021-2022

PARRAINAGE

Votre permis est un :

Original Duplicata (1) Document étranger équivalent

Numéro :

Délivré le :

Par : Préfecture de
 OFB (ex ONCFS)
 Pays

(1) Dans le cas d'un nouveau duplicata, précisez ces références

Je suis résident(e) en Gironde et je n'ai pas validé(e) depuis la saison 2017/2018.

Je suis parrainé(e) par.....

Nom, Prénom, Adresse postale

Mineurs et majeurs en tutelle, autorisation accordée par :

Père / Mère / Tuteur :

Juge des tutelles :

Le : Signature :

Rayez les mentions inutiles et précisez nom et prénom du signataire de la présente autorisation

Prénom 2 : Prénom 3 : Prénom 4 :

Bénéficiaire du timbre ACCA/ SC :

Date de naissance :

☎ : Domicile

Portable

Email :

Types de Validation

FOURNIR LA PHOTOCOPIE DU PERMIS DE CHASSER ET DE LA CARTE D'IDENTITE

Montant à payer en euros (2)

Avec assurance (3)

	Hors assurance	Avec assurance (3)	
		Responsabilité Civile de base 21 €	Responsabilité Civile + Pack sécurité 46 € *
Validation Départementale Gironde sans sanglier **	130,22	151,22	176,22
Validation Départementale Gironde avec sanglier **	145,22	166,22	191,22
Validation Nationale grand gibier inclus Frais de dossier et Abonnement à la revue 10€ **	210,72	231,72	256,72
Montant à régler par chèque à l'ordre du Régisseur FDC 33 €		

(2) dont 5€ d'éco contribution, (3) dont 5,50 € de frais de dossier

* Pack sécurité chasse garantissant les accidents corporels dont vous pourriez être victime (voir conditions sur notice jointe).

** Abonnement à La revue Hors-Série Nos Chasses en Gironde inclus

Je soussigné(e) ne souhaite pas être abonné(e), je déduis 5 € au montant total à payer.

Signature

Je souhaite recevoir le carnet bécasse et m'engager à le retourner en fin de saison ? OUI NON

Ou je télécharge l'application CHASSADAPT pour saisir mes prélèvements de manière dématérialisée.

« La loi informatique et libertés modifiée du 6 janvier 1978 s'applique à toutes les réponses et les données personnelles collectées sur ce document. Les informations recueillies sont nécessaires au traitement de votre dossier dans le cadre de notre mission et de notre obligation contractuelle. Les modalités de traitement et vos droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement sont précisés par notre politique de confidentialité accessible via l'adresse ci-contre olivier.lafeuillade@fdc33.com

Le droit d'opposition ne s'applique pas au fichier FINIADA auquel la demande de validation du permis de chasser est soumise pour contrôle.

Déclaration des causes d'incapacité ou d'interdiction faisant obstacle à la validation du permis de chasser

La validation du permis de chasser n'est pas accordée :- aux personnes mentionnées aux points 1° à 9° de l'article L 423-15 du Code de l'environnement. - aux personnes atteintes de l'une des affections médicales ou infirmités mentionnées à l'article R423-25 du Code de l'environnement.

Le signataire est informé que quiconque aura obtenu ou tenté d'obtenir indûment la validation d'un permis de chasser, sera puni des peines prévues par l'article 441-6 du code pénal (deux ans de prison et 30 000 euros d'amende).

Je soussigné(e),

- certifie sur l'honneur qu'aucune des dispositions de la déclaration ci-dessus sur les causes d'incapacité ou d'interdiction faisant obstacle à la validation du permis de chasser, ne m'est applicable ;

- déclare sur l'honneur souscrire un contrat d'assurance Français en responsabilité civile couvrant les risques liés à la pratique de la chasse.

- demande la validation de mon permis de chasser pour la campagne de chasse citée en référence, en tête de la présente demande, dans les conditions indiquées dans le cadre ci-dessous. Je certifie sur l'honneur n'être titulaire que d'un seul carnet de prélèvement bécasse ou d'un seul compte CHASSADAPT.

Fait à

Le

Signature obligatoire